

Préparation au concours d'ingénieur territorial

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Distinction :

Urbanisme et aménagement

UFR/Institut :

-

City :

Champs sur Marne – Bienvenüe

Accessible as :

Employee training

Scolarité :

Bureau A 218
2ème étage – Bâtiment Bienvenüe
10 Boulevard Newton
77420 Champs-sur-Marne
coco@u-pec.fr
01 71 40 80 33

Site web de la formation :

<http://www.eup.fr/>

Capacité d'accueil

L'EUP propose, dans le cadre de son offre de formation continue, une préparation aux concours de la fonction publique territoriale. En effet, l'urbanisme amène à croiser sur un territoire des connaissances et un savoir-faire, de la recherche de performance pour lever les contraintes budgétaires, à la définition de politiques dont on évalue les résultats, en passant par une démarche de projet. En d'autres termes, le contenu des enseignements de l'école d'urbanisme traverse l'ensemble de l'action publique locale, et l'ensemble des spécialités du concours d'ingénieur territorial, notamment en matière d'urbanisme d'aménagement, paysages, architecture, politique de la Ville, eau et assainissement, informatique et gestion des données pour une ville intelligente, action économique,...

Targeted skill(s)

Méthodologie des épreuves (synthèse, rapport, démarche de projet) et préparation à l'oral.

Organisation de la formation

Un découpage en deux modules de 5 journées

Le premier module, « Le cadre institutionnel de l'action publique locale », présentera la répartition des compétences, ainsi que les partenariats entre les différents acteurs, pour rendre cohérentes les logiques de déconcentration et de décentralisation, dont on analysera les réformes depuis 2010. Du point de vue de la méthode, il aborde prioritairement la technique de la synthèse, et de la construction de plans permettant de l'articuler aux propositions.

Le deuxième module « L'action publique locale et les différentes politiques sectorielles » prépare plus spécifiquement à l'exercice de formulation de propositions et d'élaboration d'une démarche de projet exigé lors du concours. Pour donner un contenu à ces exercices, on évoquera les politiques concernant les différentes spécialités du concours d'ingénieur.

Des thématiques de mise en cohérence et de transversalité permettront de préciser les grands enjeux, et les notions orientant aujourd'hui, les réflexions sur les politiques publiques locales. Confrontées à la contrainte budgétaire face à laquelle elles cherchent à reconstituer des marges de manœuvre, ces politiques tentent d'améliorer la performance dans une démarche de « modernisation de l'action publique », qui passe par la mutualisation, la GPEC, et la définition d'objectifs dont on évaluera le degré de réalisation... Elles s'inscrivent dans une perspective de développement durable, en préparant la transition énergétique, mais aussi en préservant la cohésion sociale et en renforçant l'accessibilité. Elles s'appuient sur de nombreux partenariats, notamment dans la démarche de la politique de la ville. Elles sont élaborées, mises en œuvre et contrôlées dans un

cadre démocratique, pour lequel on cherche un meilleur équilibre entre démocraties représentative, directe, et participative, locale ou nationale. Sur le plan de la méthode, la démarche de projet permet de prendre en compte ces préoccupations transversales, et sera utilisée pour les exercices de méthode. Ces derniers comprennent l'élaboration collective d'une synthèse débouchant sur des propositions

Outre le temps passé à l'EUP, les stagiaires sont amenés à réaliser des travaux complémentaires entre les sessions. Par ailleurs, un programme de lecture soutenable est donné à l'issue des modules 1 et 2.

Calendrier pédagogique

MODULE 1 : 9 et 13 janvier, 6 février, 6 et 20 mars 2019

MODULE 2 : 30 avril, 2, 15 et 22 mai, 4 juin 2019

Modalités d'admission en formation continue

La formation est ouverte à tous les candidats au concours externe d'ingénieur territorial. Il peut s'agir de jeunes diplômés des écoles d'urbanisme et d'architecture, ou des formations universitaires à caractère scientifique et technique, de cadres du secteur privé souhaitant rejoindre les collectivités territoriales, ou de cadres de la fonction publique territoriale.

Director of studies

Vincent Arcadias
arcadias@u-pec.fr